



Marie LEGENTIL
Nicolas LAIR
NOTAIRE

SELARL titulaire d'un office notarial

1, rue de Kergorlay
BP 9 – 50750 CANISY

TELEPHONE 02 33 77 44 90

TELECOPIE 02 33 77 44 91

E.mail : marie.legentil@notaires.fr

**LISTE DES PIECES A FOURNIR POUR L'OUVERTURE
DU DOSSIER DE SUCCESSION**

Etat civil :

- Extrait d'acte de décès
- Livret de famille
- Copie du Livret de famille de chacun des héritiers, adresses et professions de chacun
- Contrat de mariage du défunt (et éventuellement changement de régime matrimonial)
- Copie des contrats de mariage de chacun des héritiers
- Donation entre époux
- Donation-partage/Donation en avancement d'hoirie/ Donation hors part successorale
- Testament
- Eventuellement jugement de divorce du défunt si celui-ci a été marié précédemment et divorcé.
- Note d'état civil ci-jointe remplie par vous-même
- adresse des banques et numéros des comptes bancaires (ou postaux)
- livrets de la Poste et de la Caisse d'Epargne
- Noms et adresses des organismes auprès desquels auraient été souscrits des contrats d'assurance vie, nom et numéros des contrats, éventuellement montant des contrats.
- adresses des caisses de retraite et numéros d'immatriculation (ou de l'employeur)

- titre(s) de propriété
- baux
- carte(s) grise(s)
- facture de frais funéraires.
- avis d'imposition (impôt sur le revenu, taxe foncière, taxe d'habitation, CSG...)
- mutuelle
- numéro de sécurité sociale
- Factures d'eau, d'électricité, de gaz si le défunt ne laisse pas de conjoint survivant
- Noms et adresses des organismes auprès desquels auraient été souscrits des contrats d'assurances (habitation, véhicule...), nom et numéros des contrats.